

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2020

Crédit Immobilier

La CNCEF Crédit et la CNCEF Immobilier saluent l'assouplissement des règles d'octroi

Le Haut Comité de Stabilité Financière (HCSF) vient d'assouplir hier les règles limitant l'octroi de crédits immobiliers qu'il avait édictées en décembre 2019. Une décision qui bénéficie aux primo-accédants au premier chef, et que la CNCEF Immobilier et la CNCEF Crédit, qui plaidaient pour plus de flexibilité, saluent dans son ensemble.

35% d'endettement maximal au lieu de 33%, une durée maximale d'endettement qui reste plafonnée à 25 ans mais qui peut atteindre 27 ans dans le cas de différés de remboursement liés au neuf ou aux travaux ; telles sont les principales mesures annoncées par un communiqué du 17 décembre.

Les deux associations, qui attachent de l'importance à ce que les projets immobiliers retenus pendant le premier et le deuxième confinement puissent reprendre, expriment leur satisfaction.

*« L'avancée est notable, de nature à dynamiser le marché de l'immobilier neuf et de la construction. », se félicite **Didier Kling, Président de la CNCEF Immobilier.** « Les demandes des associations professionnelles ont été entendues par les autorités, pour le plus grand bénéfice des investisseurs et des professionnels en immobilier patrimonial. »*

Le HCSF accorde également aux banques la faculté de déroger aux règles à hauteur de 20 % des dossiers contre 15 % auparavant, et de prendre ainsi en compte les cas particuliers, dans un contexte moins critique que celui de décembre 2019.

Christelle Molin-Mabille, Présidente de la CNCEF Crédit, regrette cependant que la notion de « reste à vivre » ne soit pas intégrée aux critères qui permettent l'octroi de crédit immobilier. *« Le taux d'endettement seul ne peut refléter la capacité de remboursement d'un emprunteur, qui peut par ailleurs disposer d'un reste à vivre confortable. Cette variable pourrait justement sécuriser la prise de risque et les décisions des établissements bancaires. »*

Contacts presse

CNCEF Crédit : **Christine SINGER** - Tél. 06 03 91 06 13 - christine.singer@huit55.com
CNCEF Immobilier : **Cyrille DARRIGADE** - Tél. 06 20 17 40 41 - cyrille.darrigade@gmail.com